

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2014

Convocations du 9 septembre 2014.

L'An Deux Mil quatorze, le 23 septembre, à 19 Heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Frédéric TIHI, Maire.

Etaient Présents : Frédéric TIHI, Stéphane CAVELAN, Brigitte MARITAUD-GRONGNET, Bertrand DURAND, David FERRAND, Sylvie GASSE, Emmanuel COTREBIL, Christophe FREBOURG.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Amélie ALEXANDRE (excusée), Michel DIDION (excusé), Pascal BAUCHE (excusé).

Pouvoirs : Pascal BAUCHE a donné pouvoir à Frédéric TIHI.

Secrétaire de séance : Emmanuel COTREBIL

Lecture des procès verbaux des 2 séances précédentes qui sont approuvés par l'assemblée.

L'ASSOCIATION ASDB

Le bureau de l'ASDB a changé et est composé comme suit :

La présidente : Katia LABARRE

Le vice-président : David LEREBOURG

La trésorière : Catherine RICOEUR

Le secrétaire : Claude DAUBY

Les membres actifs : Jacques LELARGE, Manuel MARQUES, Brigitte COURTOIS, Damien ALEXANDRE, Rémy TOUTAIN, Samuel AGENHEN.

Le conseil municipal est très satisfait de la poursuite des activités de l'ASDB et donne ses encouragements à l'ensemble du bureau.

SUBVENTION ASDB (DELIBERATION N° 2014/44)

Au vu de la demande présentée à cette séance, le conseil municipal décide d'accorder la subvention suivante pour l'année 2014 :

- **Association des 2 Bois (ASDB) : 1 250 €** de subvention de fonctionnement
Dépense prévue à l'article 6574 du Budget primitif 2014.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASDB (DÉLIBÉRATION 2014/45)

165 personnes (dont 11 adolescents) ont assistés à la soirée du 13 juillet 2014 à Bois d'Ennebourg. Une dépense supplémentaire pour la diffusion de la finale de la coupe du monde de football a été réalisée. La participation financière pour chaque commune s'élève à 1 333,98 €.

Après avoir pris connaissance du bilan présentée par l'ASDB, une subvention exceptionnelle de 1 334,00 € est accordée à l'association pour faire face aux dépenses occasionnées pour l'organisation de cette fête. Article 6574 du budget 2014.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS PAR LA DGFIP

Après établissement de la liste des contribuables pour siéger à la commission communale des impôts directs par le conseil municipal lors de la séance du 19 juin dernier, la DGFIP a désigné les personnes suivantes :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
- MARITAUD-GRONGNET Brigitte	- DIDION Michel
- DOLPIERRE Hubert	- LE COZIC Bernard
- DURAND Bertrand	- NICOLLE Michel
- COTREBIL Emmanuel	- LEJOSNE Eric
- PICARD Germain	- FREBOURG Christophe
- DINGEOT Christian	- DOURNEL Réjane

Ces contribuables sont nommés commissaires de la commune de Bois l'évêque jusqu'à la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

REMISE EN ETAT DES VOLETS ROULANTS DE LA MAIRIE (DÉLIBÉRATION 2014/46)

Mr le Maire propose un devis de remise en état des volets roulants de la Mairie de la société LEFAUX de St Jacques sur Darnétal pour un montant de 610,00 € HT soit 732,00 € TTC.

Le conseil municipal accepte de réaliser les travaux d'électrification des volets et accepte le devis correspondant.

Mr le Maire en profite pour informer le conseil municipal que le vitrage de la porte d'entrée de la Mairie a été remplacé suite à un impact de caillou et que la facture de 564,00 € TTC de la société LEFAUX est entièrement prise en charge par l'assurance MMA.

BLASON

Après avoir examiné les nouvelles propositions de Blason, le conseil municipal décide de demander au concepteur quelques modifications pour affiner la décision finale.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La commission jeunesse composé de 6 conseillers municipaux va très prochainement organiser une réunion avec les adolescents ayant répondu favorablement à ce projet.

Actuellement il y a 5 jeunes inscrits. D'autres intéressés seraient les bienvenus.

Lors de cette réunion, un règlement de fonctionnement va être mis en place. L'organisation d'une élection entre les membres va être organisée. Chacun pourra proposer des activités et soumettre des projets.

TERRAIN COMMUNAL

Le Maire informe le conseil municipal que le PLU est amené à devenir de la compétence de la communauté de communes. Les conseillers municipaux n'auront donc plus la même importance de décision pour leur propre territoire qu'actuellement.

Le terrain communal est un terrain en zone U et donc constructible. Il pourrait être

envisagé de vendre ces parcelles avec une idée de rassembler le centre du village dans le bourg. Le terrain situé derrière la Mairie appartient à Mr et Mme DUVAL, il est en zone AU (à urbaniser). La commune peut avoir le souhait d'acquérir un jour ces parcelles pour un aménagement près des écoles.

RAPPORT DES DIFFERENTES COMMISSION ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

1 - Commission aide sociale (CCAS)

La première permanence des après-midi détente des aînés a eu lieu le mercredi 17 septembre à la garderie des écoles. Il y avait 13 participants ce qui est très encourageant. Le prochain RDV est fixé au mercredi 1^{er} octobre.

Il y aura bientôt une réunion de la commission CCAS pour l'organisation des colis de fin d'année.

2 - Commission cimetière

Le recensement des concessions dans un tableau Excel avance. Une réunion est prévue le lundi 29 septembre. Christian WAY et Stéphane CAVELAN se sont rendu en haut de l'église pour prendre des photos du clocher et du cimetière.

3 - Commission communication et information

Chaque commission doit commencer à rédiger les articles accompagnés des photos pour insérer dans le journal qui sera publié en début d'année 2015. Ils peuvent être transmis à notre secrétaire de mairie qui participe à la mise en page de celui-ci.

4 - Commission activités communales

Le 14 septembre dernier a eu lieu la fête de la moisson à Bois d'Ennebourg. L'an prochain elle aura lieu à Bois l'évêque, il faudra donc s'y prendre à l'avance pour une bonne organisation en collaboration avec Mme Annick MONNIER, représentant la paroisse sur la commune.

6 - Commission villages/maisons fleuries

Comme prévu la commune a participé au concours départemental des villages et maisons fleuries pour 2014. Le jury est venu le jeudi 17 juillet 2014. Nous sommes dans l'attente du résultat. Pour ce qui concerne le concours interne au village, les membres de la commission communale ont effectué un premier passage en réalisant du porte à porte pour recenser les candidats potentiels. Une première notation a été réalisée, un deuxième passage est prévu début octobre. Pour l'an prochain la proposition des inscriptions préalables est à étudier pour un gain de temps.

Un classement va être effectué selon un critère défini dans une grille de notation. Les résultats et récompenses seront notifiés lors des vœux du Maire en janvier prochain. Chaque participant sera convié personnellement.

7 - SIVOM du bois tison

La rentrée scolaire dans les écoles du bois tison s'est bien déroulée malgré la réforme des rythmes scolaires qui s'est mis en place progressivement avec quelques mécontents. L'effectif total est de 116 élèves : 35 scolarisés à bois l'évêque et 81 scolarisés à bois d'Ennebourg. Les activités périscolaires sont centralisées sur 2 demi-journées par semaine dans les locaux à bois d'Ennebourg. Le mardi après-midi pour les élèves scolarisés à bois l'évêque et le jeudi après-midi pour les élèves scolarisés à bois

d'Ennebourg. Des intervenants sont prévus pour des groupes d'enfants, les autres seront accueillis à la garderie gratuitement.

Mr le Maire expose au conseil municipal la proposition d'une création d'un emploi d'avenir à hauteur de 534 € mensuel réparti comme suit (exonération des charges sociales) :

- Subvention région/département : 45 €
- Contribution ASDB : 300 €
- Prise en charge des 2 communes : 189 € (soit 94,50 € chacune)

Ce contrat de 35 h/semaine est une embauche pour une jeune motivée de 24 ans domiciliée sur Darnétal souhaitant passer divers concours et examen.

Il y a un besoin de 15h/semaine pour l'ASDB. Les 20 h restantes seront réparties au sein du SIVOM et aux secrétariats des 2 communes.

Le conseil municipal après avoir discuté de cette proposition décide de laisser le SIVOM étudier les possibilités d'utilisations de ces 20 h / semaines dans l'organisation déjà en place et avec des locaux pas forcément adaptés.

8 - SIAEPA du Crevon

Michel DIDION a transmis un compte rendu des dernières réunions du SIAEPA.

Depuis le rassemblement des 3 syndicats en un seul, il est prévu d'harmoniser le prix de l'eau et de l'assainissement au sein du nouveau territoire. Le prix sera lissé sur 8 années pour une meilleure régularité. Une délibération devra être réalisée par les communes membres pour la modification des statuts et le changement de trésorier (Blainville au lieu de Darnétal).

QUESTIONS DIVERSES : LES SUJETS SUIVANTS ONT ETE EVOQUES :

Arrêté municipal

Suite à divers incidents survenus sur le territoire de la commune, Mr le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a pris un arrêté municipal portant réglementation du brûlage des déchets à l'air libre daté du 12 septembre 2014.

Il informe celui-ci qu'un arrêté portant réglementation des bruits de voisinage va également être pris avec une modification des horaires de tonte qui sera :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- Samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

La permanence de la mairie les samedis matins

Depuis le 6 septembre, une permanence supplémentaire le samedi matin de 10 h à 12 h a été mise en place à l'exception des vacances scolaires. Le maire et ses 3 adjoints tiennent cette permanence à tour de rôle pour être encore plus à l'écoute de ses administrés.

La séance est levée à 21 h 45 mn.